

Marie-Guy Boutier

«Le Château des Pyrénées», ou l'étude des dialectes a-t-elle quelque chose à apporter à l'étude de la variation de la langue commune?

Introduction: le point de vue

Le point de vue que je souhaite adopter ici est celui du *dialectologue*.

L'objet que détermine l'approche dialectologique est une certaine *manière d'être* de la langue, résultat de sa variation *naturelle*. Dans le tableau de Magritte («Le Château des Pyrénées», 1959) que j'ai choisi pour métaphore, cet objet est représenté, à mes yeux, par le plan de la mer (dénotant une variation régulière et manifeste).

Ainsi envisagée, la langue se constitue d'un ensemble de *parlers-points*, systèmes linguistiques intégraux, que caractérise leur similarité. L'une des approches les plus fécondes de la variation dialectale, l'approche *géolinguistique*, tire parti de ces propriétés en mettant ces systèmes en relation, afin de discerner ce qu'ils ont en commun et ce qui les différencie, entre eux et par rapport à d'autres ensembles. Le champ d'action du géolinguiste ne s'identifie cependant pas à ce plan horizontal. Accomplie, l'approche géolinguistique est nécessairement historique et rencontre, par conséquent, l'approche historique de la variation diatopique de la langue commune, à laquelle elle procure (ou espère procurer) des données interprétées (Partie I).

Le savoir géolinguistique s'élabore donc par référence à un second plan, s'identifiant avec une autre manière d'être de la langue, celui de *la langue commune*. Dans le tableau de Magritte, ce plan, à dominante verticale, est représenté par un rocher-nuage flottant au-dessus de la mer dans un ciel floconneux; le rocher supporte un château. La langue commune se manifeste dans sa relation distanciée avec la langue dialectale (nuage), mais aussi dans sa qualité de support de la création humaine (château); sa variation interne, que l'on suppose complexe, se dérobe au regard (rocher).

Trois domaines, où l'apport *interprétatif* de la dialectologie s'est (peut-être) révélé utile à la connaissance de *la* langue, seront brièvement évoqués (Partie II).

Première partie. Le dialectologue dans son cadre: l'approche géolinguistique

Le point de vue du géolinguiste est forcément limité. Ne pouvant accéder à toute la langue, il se donne pour but de décrire et d'expliquer une sélection de faits dialectaux pertinents, à la fois sur le plan structurel (traits phoniques et grammaticaux) et sur le plan lexical (mots, et éléments servant à leur formation).

Il atteint cet objectif moyennant un *pari* initial, qui détermine non seulement la méthode selon laquelle il recueille les matériaux de son étude, mais aussi la confiance qu'il a dans

les résultats de leur analyse. Ce pari est que la *parole* d'un individu, représentant un *point* d'enquête, observée dans un texte très bref et très contraint – il est recueilli par un *questionnaire* –, peut servir, moyennant la récolte de paroles comparables dans un ensemble de points géographiquement voisins, à connaître la *langue* d'un domaine donné. Ce pari se justifie par la nature même de la langue dialectale, laquelle se caractérise, en synchronie, par une variation graduelle dans l'espace, en diachronie, par un mode de diffusion régulier du changement.

Quoique limité à une certaine manière d'être de la langue, ce point de vue est cependant intégratif; le géolinguiste veut connaître *la* langue, et non l'un ou l'autre aspect de celle-ci, ambition – peut-être démesurée... – qui a deux conséquences.

La première est que tout ce qui appartient au plan *horizontal* (celui de la langue dialectale) doit faire l'objet de son attention: les structures autant que le lexique; l'ensemble de ce lexique (y compris ses états anciens ou figés par l'onomastique).

La deuxième explique la méthode de la *géolinguistique historique* (dans la suite seulement *géolinguistique*, car aboutie, la géolinguistique est nécessairement historique), laquelle lui impose de dépasser ce plan. S'il se limite à celui-ci, en effet, le géolinguiste se trouve réduit à élaborer des *listes* de traits (phoniques, grammaticaux, lexicaux), entre lesquels il ne peut saisir de relations. À l'inverse, celui qui veut *comprendre* – je distinguerai trois étapes dans cette compréhension – ce qu'il a sous les yeux doit employer toutes les ressources que lui fournissent la philologie et la linguistique, en les adaptant à son objet, une langue dont le trait définitoire essentiel est la variation dans l'espace.

#### Première étape: formalisation du contenu

Les matériaux recueillis par une enquête linguistique peuvent être vus comme un *texte*, dont il s'agit en premier lieu de comprendre le sens. La première étape, celle de la *compréhension* des matériaux, consiste donc à formaliser le contenu des énoncés qui les contiennent, en paraphrasant d'abord la signification d'un ensemble, en définissant ensuite la valeur des éléments (libres) qui le composent. Cette analyse du sens a pour but d'obtenir des matériaux comparables, offrant une prise à l'analyse.

Pour y parvenir, le géolinguiste peut utiliser le *questionnaire* (liste d'items: phrases, syntagmes et lexèmes de la langue commune) qui a servi à recueillir les matériaux. Toutefois, utilisé comme grille d'interprétation, celui-ci montre souvent son insuffisance.

*Exemple 1.* Parmi les réponses recueillies à la question «s'il ne l'épousait pas, ce serait un vaurien» de l'Enquête de Jean Haust sur les parlers de Wallonie, publiée dans l'ALW, sont comparables celles où la subordonnée a un verbe à l'imparfait, au conditionnel ou au subjonctif imparfait («s'il ne la mariait», «s'il ne la marierait», «s'il ne la mariât»), à reconnaître sous des formes très variées; doivent être séparées celles où il est au présent («s'il ne la marie»), car elles n'ont pas la même valeur de contenu (cf. apodose «c'est», «ce sera»).

Une telle analyse implique, comme on l'a souvent souligné, la prise en considération de la culture dans les relations qu'elle entretient avec la langue.

*Exemple 2.* La notion visée par le lexème *fiancé* de la langue commune n'a guère d'équivalent dans les parlers de Wallonie; on «se fréquente pour de bon», «... en vue du mariage», les futurs mariés (sont affichés), etc., lorsque les bans sont publiés et le mariage imminent. On en vient à douter de l'authenticité des réponses «fiancé» (calque d'enquête?).

Dans cette première étape, notons ceci: c'est grâce à la langue commune, laquelle fournit des concepts affinés (généraux et linguistiques), que le géolinguiste analyse le contenu de la langue dialectale.

Deuxième étape: construction d'une figure et identification d'un type

Il s'agit ensuite d'*identifier* les éléments qui participent à la constitution du sens (jusqu'aux éléments minimaux) et les relations qui unissent les formes de ces éléments. La géolinguistique procède ici selon la démarche habituelle de la linguistique comparée et historique, en construisant des assemblages de formes, ou *figures* – qu'on nous permette ce terme –, qu'unissent des principes réguliers (ou non) de variation. Ainsi se mettent en place, par aller et retour, des *règles* (ainsi que des listes de relations *irrégulières*), d'une part, des figures, d'autre part.

Cette analyse formelle conduit à l'extraction de types (par exemple <oiseau>), objets métalinguistiques abstraits et hypothétiques.

À propos de cette seconde étape, notons seulement ceci: qu'elle soit attestée ou seulement construite, la forme-type appartient à la langue commune. Unie par un double lien avec les formes qu'elle représente (comme nom et comme forme cognate), c'est elle qui permet l'intégration historique des ensembles ainsi construits.

Troisième étape: reconstruction historique

Le malheur – ou le bonheur – du géolinguiste est qu'il ne dispose guère d'attestations directes du passé des objets linguistiques qu'il étudie.

Il n'en cherche pas moins à expliquer *comment et quand* s'est produite la différenciation, à laquelle contribuent la variation régulière du matériel sonore de la langue, des processus de renouvellement interne (construction de mots nouveaux, évolution de sens) et de sélection (impliquant la perte d'éléments et de règles), des emprunts (notamment à la langue commune). Chaque cas demande une considération particulière; ce qui n'est pas synonyme de: *chaque mot a son histoire* (formule gilliéronienne).

Remarquons que, parvenu à cette troisième étape de sa démarche explicative, le géolinguiste ne peut se passer de recourir au trésor historique que lui offre la langue commune; celui-ci lui fournit une succession de faits (règles et éléments) qui l'aide à identifier et à dater le processus de différenciation. Lorsque sa recherche s'effectue au plan lexical, le dialectologue galloroman a la chance de pouvoir recourir à un outil extraordinaire, véritable plan intégrateur de sa démarche explicative, le FEW, qui lui permet non seulement d'élargir sa connaissance du plan dialectal, mais aussi d'accéder commodément à une vue d'ensemble des structures lexicales d'une langue sentie comme unitaire.

### Conclusion de la première partie

En bref, dans son travail *ordinaire*, le dialectologue-géolinguiste doit nécessairement sortir du domaine qui constitue son objet d'étude et aller à *la rencontre* de la langue commune: sur le plan sémantique, celle-ci lui fournit les outils conceptuels et métalinguistiques permettant la formalisation du contenu des objets linguistiques qu'il étudie; une fois structurés au plan formel, ces objets sont désignés par un type métalinguistique abstrait, qui est aussi une forme de la langue commune; à ce rôle d'interprétant de la langue commune s'ajoute celui de structure d'accueil que celle-ci lui propose, dans le cadre d'une explication historique qui constitue le point d'aboutissement de la démarche géolinguistique.

Articulant un axe de variation (l'espace) sur un autre axe de variation (le temps), la démarche de la géolinguistique – assez simple, somme toute – offre aussi une grille d'interprétation à laquelle l'étude de la variation diatopique de la langue commune ne peut se passer de recourir (cf. l'exposé de Pierre Rézeau). Elle aide à situer, dans l'étude de cas particuliers comme de façon plus générale, le point de contact entre les deux *manières d'être* de la langue (cf. l'exposé de Yan Greub).

### Deuxième partie. Le dialectologue hors de son cadre: l'approche *dialectologique* de la langue commune

Alors que la langue dialectale apparaît comme une réalité simple, la langue commune apparaît comme une réalité complexe. Caractériser la variation de la langue commune en synchronie revient, à l'extrême, à envisager les particularismes de la langue de chaque locuteur et tous les usages particuliers de la langue... Ici aussi, le regard historique, sélectif, apporte heureusement un certain ordre en imposant une *mise en axes* de la variation.

La dialectologie a tenté d'apporter son concours à l'examen de l'axe diatopique de cette variation. J'examinerai les travaux accomplis dans trois champs, sans oublier de mentionner les limites de l'approche dialectologique.

#### Premier champ: identification de l'état ancien de la langue commune

Ce n'est pas le moindre mérite de la dialectologie que d'avoir délimité, par un raisonnement négatif, le cadre d'un autre champ d'études. Sous le nom de *scripta*, un dialectologue wallon a identifié les premières manifestations de la langue commune écrite à Liège (Remacle 1948), en démontrant qu'elles ne constituaient pas un état ancien du dialecte.

Sans jamais prétendre épuiser la description des variétés régionales de l'ancien français, Remacle, et d'autres, ont recherché, dans les écrits anciens, les traits structuraux (phoniques et morphologiques) permettant de retracer l'histoire de la différenciation dialectale (cf. Remacle 1992). Il s'agissait, avant tout, de constituer le corps de règles indispensable aux travaux que j'ai évoqués dans la première partie.

## Deuxième champ: identifications lexicales

La dialectologie a aussi fourni une aide, que l'on peut juger appréciable, dans l'interprétation de ces textes très nombreux, jugés petits, où se rencontrent à foison les mots *difficiles et rares*, qui le sont moins lorsqu'on les a *reconnus*, c'est-à-dire identifiés par des rapprochements qui en éclairent le sens.

Concrètement, cet apport s'est parfois manifesté dans ce champ par une collaboration fructueuse entre les éditeurs de textes (souvent historiques) et les dialectologues, lesquels ont alors montré leur qualité de philologues. La dispersion de ce savoir (dans des glossaires d'éditions, des articles parfois peu accessibles et des *textes d'archives*, ainsi qu'on les nomme en Wallonie; pour un aperçu, cf. Boutier 1995) explique peut-être que celui-ci soit assez généralement négligé, non seulement par ceux qu'intéresse la compréhension des textes, mais aussi par ceux qu'intéresse l'histoire des mots.

Il faut toutefois remarquer que, souvent irréprochable sur le plan philologique, la contribution des dialectologues souffre ici d'une approche trop spécifique et insuffisamment réflexive. Il s'agit à leurs yeux de *comprendre* les textes ou de retrouver *le passé lexical du dialecte*: «Mon dessein primitif était, si j'ose l'avouer, de constituer un petit lexique wallon de La Gleize pour une période antérieure aux véritables dictionnaires wallons» (Remacle 1967: 14). Les meilleurs chercheurs n'ont pas toujours su discerner ce qui, au plan discursif ou au plan lexical, ne relevait pas du champ *dialectal*. (Je me permettrai de développer ceci ailleurs.)

Leur contribution à la connaissance des états anciens de la langue commune n'en est pas moins fondamentale.

## Troisième champ: constructions onomastiques

Une troisième aventure de la dialectologie a été globalement profitable à l'onomastique. En Wallonie, pour citer encore le terroir que je connais le mieux, l'habitude a été prise depuis Jean Haust de mettre la *tradition orale* au premier plan et d'ordonner en fonction de celle-ci la tradition écrite des noms propres (cf. Germain/Pierret 1990). Cette pratique – qui a intégré *de facto* l'onomastique à la dialectologie – a permis un bilan critique des recherches accomplies jusque-là, essentiellement dans le champ de l'histoire, et a donné l'impulsion à des travaux d'inventaires, surtout dans le domaine toponymique. Pour les dialectologues, il s'agissait, ici aussi, d'*interpréter* les noms propres, c'est-à-dire de les mettre en relation avec des mots de la langue générale; il est significatif que les inventaires toponymiques wallons élaborés dans cette perspective se présentent comme des *glossaires*, organisant la nomenclature en fonction des étymons lexicaux qui ont pu être identifiés.

Envisagée de la sorte comme une annexe de la lexicologie, l'onomastique perd certes l'une de ses dimensions. Dans la tradition écrite des noms, d'autre part, les dialectologues écartent des faits (d'adaptation, d'interprétation) manifestant les échanges entre langue commune et langue dialectale, qu'ils relèguent au rang de bruits, alors qu'ils méritent d'être étudiés pour eux-mêmes.

La synthèse, cependant, aura tout à gagner à s'appuyer sur de tels travaux, après avoir évalué la fiabilité des méthodes qu'ils mettent en œuvre.

### Conclusion de la deuxième partie

Pour qualifier globalement l'apport de la dialectologie à la connaissance de la langue commune, je dirais qu'elle est le fruit d'une démarche, qui, sûre d'elle-même, part d'un monde simple pour appréhender un monde complexe, en se servant du premier comme grille d'interprétation du second. C'est une contribution essentiellement *interprétative* qu'il faut ici recevoir (ou rejeter).

### Pour ne pas conclure

En contrepoint de cette audace existe aussi la prise de conscience de la fragilité des langues dialectales (comme fruits d'une histoire multiséculaire) et, conséquemment, de la discipline qui leur est dédiée, la dialectologie.

Dans l'espace galloroman, les premières sont en voie d'extinction; la seconde n'est plus soutenue institutionnellement.

Il y a là un double héritage à recueillir et – je l'espère – à vivifier.

### Bibliographie

- Boutier, Marie-Guy (1995): Les scriptas françaises, I. Wallonie. In: *LRL*, vol. II, 1. Tübingen: Niemeyer, 290-300.
- Germain, Jean/Pierret, Jean-Marie (1990): Toponymie, b) Belgique. In: *LRL*, vol. V, 1. Tübingen: Niemeyer, 557-563.
- Remacle, Louis(1948): *Le problème de l'ancien wallon*. Liège, Paris: Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège.
- (1967): *Documents lexicaux extraits des archives scabinales de Roanne (La Gleize), 1492–1794*. Paris: Belles Lettres.
- (1992): *La différenciation dialectale en Belgique romane avant 1600*. Liège: Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège.